

# Conseil municipal

## Séance du mardi 14 février 2006 à 20 h 30

### Compte rendu sommaire

#### **1 – Commission des finances, du développement et de l'agriculture**

##### 1-1 Orientations budgétaires pour 2006

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. C'est dans ce cadre réglementaire que le rapporteur de chaque commission municipale a présenté les orientations évoquées lors des séances de travail desdites commissions.

Les orientations présentées au titre de la Commission des finances, du développement et de l'agriculture pour 2006 sont annexées au présent compte rendu (Annexe n°1).

##### 1-2 Créances irrécouvrables

Le Conseil a décidé de porter en créances irrécouvrables les sommes figurant sur les états transmis par le Receveur municipal qui concernent :

- l'un, le budget communal. Il s'agit de loyers non encaissés au cours des exercices 2002 et 2004 pour un montant total de 2 720. 67 € (location de la halle Raphalen et location d'un local communal) ;
- le second, le budget du camping pour lequel différentes factures de 2000 n'ont pu être encaissées pour un total de 396. 98 €.

##### 1-3 Demande de prêt d'honneur

Le Conseil a décidé d'attribuer un prêt d'honneur de 1 500 € à Mlle Hélène DUBREUIL, étudiante en Master II professionnel en droit des affaires à la faculté de Nantes.

##### 1-4 Tarifs municipaux

En complément de sa délibération du 6 décembre 2005, le Conseil municipal a fixé les tarifs unitaires suivants pour la délivrance des photocopies :

- document au format A4 noir : 0. 18 €
- document au format A3 noir : 0. 36 €
- document au format A4 couleur : 0. 50 €
- document de format A3 couleur : 1. 00 €

Il a aussi fixé à 580 € le montant du loyer mensuel (valeur février 2006) de l'immeuble loué à M. Jean-Pierre COGUIC à Combrit,

##### 1-5 SAGE du bassin versant de l'Odet

Le SIVALODET (syndicat pour l'aménagement et la gestion du bassin versant de l'Odet) a engagé une procédure d'élaboration de SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) sur cette rivière ; Plonéour-Lanvern fait partie du bassin versant et est donc appelée à émettre un avis sur le dossier correspondant qui a été adressé en Mairie.

Le Conseil a émis un avis favorable.

## **2 – Commission de l'aménagement et de l'urbanisme**

### 2-1 Orientations budgétaires pour 2006

Les orientations présentées au titre de la Commission de l'aménagement et de l'urbanisme pour 2006 sont annexées au présent compte rendu (Annexe n°2).

### 2-2 Programme 2006 de travaux

Le rapport adopté par le Conseil relatif au programme 2006 des travaux, de voirie notamment, est annexé au présent compte rendu (Annexe n°3).

## **3 – Commission des affaires scolaires et sociales**

### 3-1 Orientations budgétaires pour 2006

Les orientations présentées au titre de la Commission des affaires scolaires et sociales pour 2006 sont annexées au présent compte rendu (Annexe n°4).

### 3-2 Contrat d'association avec l'école Notre Dame de Bon Secours

Le Conseil a validé le montant de la contribution à verser à l'école Notre Dame de Bon Secours pour 2005. Ce montant, indexé sur l'indice INSEE des prix à la consommation, s'établit à 80 119. 32 € hors fournitures scolaires (37. 70 € par enfant en maternelle et 40. 80 € par enfant en classe élémentaire), soit 88 404. 72 € au total.

Par ailleurs, le Conseil a décidé d'accorder une dotation de 1 984 € à l'association des parents d'élèves de l'école pour contribuer au financement d'une classe de découverte et d'activités dans le cadre du projet d'école.

### 3-3 Participation au déficit de la piscine de Pont-l'Abbé

Par courrier en date du 12 janvier 2006, la Mairie de Pont-l'Abbé a transmis en Mairie le décompte des sommes dues par la Commune de Plonéour-Lanvern au titre de sa participation au déficit de la piscine municipale pour l'année 2005.

Cette participation, proportionnelle au nombre d'élèves de la Commune rapporté au nombre total d'élèves qui ont fréquenté la piscine, respectivement 109 et 1021, s'élève à 25 357. 26 €.

Le Conseil a autorisé le Maire à verser cette somme.

## **4 – Commission de la vie associative et culturelle**

### 4-1 Orientations budgétaires pour 2006

Les orientations présentées au titre de la Commission de la vie associative et culturelle pour 2006 sont annexées au présent compte rendu (Annexe n°5)

### 4-2 Demandes de subventions

Le Conseil a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 17 000 € à l'association des *Amis de la bibliothèque*,
- 3 000 € à l'Association *RECREACTIV PLONEOUR*.

## **5 - Commission d'appel d'offres**

### **5-1 Marchés de travaux de voirie – Dévolution**

Le Conseil a pris acte des décisions de la Commission d'appel d'offres qui a décidé d'attribuer les marchés de travaux de voirie aux entreprises suivantes. Il s'agit de marchés à bons de commande (renouvelables en 2007, 2008 et 2009 sur décision de l'assemblée délibérante) :

- lot n°1 - travaux de bitumage : entreprise LE PAPE de Plomelin,
- lot n°2 - assainissement eaux pluviales : entreprise CISE TP Ouest de Pont-l'Abbé,
- lot n°3 - enrobés sur trottoirs et travaux annexes : entreprise LE ROUX de Landudec.

Le Maire est autorisé à signer les marchés correspondants.

### **5-2 Ecole maternelle publique – Avenant au lot n°10 – « Plomberie sanitaires chauffage VMC »**

Le Conseil a pris acte de la décision de la Commission d'appel d'offres qui a décidé de passer un avenant au marché conclu avec l'entreprise PROTHERMIC de Pluguffan titulaire du lot n°10 « plomberie sanitaire chauffage VMC » dans le cadre des travaux de restructuration/extension de l'école maternelle. Il s'agit de quelques prestations supplémentaires qui s'ajoutent au marché initial pour un montant de 1 852. 33 €HT ce qui occasionne une augmentation du marché de 8.51 %.

Le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant.

## **6 - Administration générale**

### **6-1 Marchés passés en procédure adaptée – Dévolution**

Le Conseil a pris acte des conditions dans lesquelles ont été passés divers marchés selon la formule de procédure adaptée depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### **6-2 Délégation donnée au Maire - Compte rendu**

Le Conseil a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil municipal lors de sa réunion du 8 février 2005, en particulier en matière d'actions en justice. En l'occurrence, il s'agit d'une affaire opposant la Commune à M. LE PAGE de Lescoulouarn qui a saisi le tribunal administratif contre une décision du Maire de ne pas donner suite à sa demande de saisine du juge judiciaire vis à vis d'un voisin qui se serait approprié une partie du domaine public routier. En 1<sup>ère</sup> instance, le Tribunal administratif a annulé la décision du Maire. Il a été décidé de faire appel auprès de la Cour administrative d'appel de Nantes de cette décision. Il est à noter que 2 autres dossiers opposant M. LE PAGE à la Commune sont en cours, vis à vis de 2 voisins de Lescoulouarn dont il estime qu'ils auraient construit des immeubles à moins de 5 mètres de la voie communale.

**A Plonéour-Lanvern, le 15 février  
2006,  
Le Maire,**

**Michel CANEVET**

## *Conseil Municipal du 14 février 2006*

**Rapporteur : Jean-François LE BLEIS**

### **Orientations budgétaires de la commission des finances, du développement et de l'agriculture**

---

Lors de sa réunion du 7 février dernier, notre commission des finances a examiné les perspectives d'interventions pour l'exercice 2006, que nous verrons plus en détail par secteur d'activités de chaque commission municipale à suivre lors de cette réunion.

Nous avons fait le point à cette occasion sur la situation financière de la Commune, notamment au regard de l'évolution de nos principaux postes de dépenses depuis l'année 2000, ainsi que l'exécution budgétaire de l'exercice 2005:

- des produits fiscaux s'élevant à 1.107.484 €, soit environ 11.500 € de plus que les estimations fournies par les services fiscaux lors du vote de notre budget en mars,
- un niveau de dotation globale de fonctionnement de 618.918 € et de dotation de solidarité rurale de 149.417 €, pour des montants respectifs perçus de 612.370 € et de 130.126 € en 2004,
- le fonds national de péréquation, dont je vous rappelle qu'il est lié au niveau de la pression fiscale, pour un montant de 86.641 € (83.779 € en 2004),
- un reversement de taxe professionnelle de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden basé sur ce que nous percevions en 1999, avant l'instauration de la taxe professionnelle unique, pour un montant de 171.069,90 € (+68.829,82 € pour la mise à disposition de personnel),
- des allocations compensatrices de l'ETAT représentant au total 134.732 € soit 4.500€ de moins qu'en 2004,
- le recours à l'emprunt, effectué en fin d'année pour un prêt de 500.000 €.
- des dépenses de personnel représentant 48,67 % de nos dépenses réelles de fonctionnement,
- le virement à la section d'investissement est de 157.161,25 € en amortissements,
- en recettes de cessions de biens, nous avons perçu 71.979 €, dont une cession de terrain à Kerlavar à la SCI Kermaria et des cessions sur le matériel de transport (tracteur + tractopelle + safrane)
- enfin, la taxe locale d'équipement, instituée en décembre 2002, nous a rapporté pour la 2<sup>ème</sup> année 25.300€.

Le résultat cumulé de l'exercice 2005 devrait se situer autour de 244.000 € pour le budget communal (+ 1.085.500 € en fonctionnement et – 841.500 € en investissement).

Pour l'exercice 2006, au niveau des dotations, seul le montant de la DGF est actuellement connu (elle s'élèvera à 628.722 €). Nous n'avons pas encore les informations de la Préfecture sur le montant des autres dotations qui nous seront allouées par l'ETAT.

En investissement, le montant du Fonds de compensation de la TVA, sur les investissements de l'année 2003 et perçu en 2005 est de 128.172,26 € pour le budget communal et de 15.863,58 € pour le budget du service d'eau (pour mémoire 104.311,83 € et 15.413,25 € en 2004).

Pour l'exercice 2006, nous pensons obtenir une recette du FCTVA de 213.500 € (204.600 € pour la Commune et 8.900 € pour le service d'eau), en fonction de nos dépenses d'investissement de l'exercice 2004.

Au niveau de la fiscalité locale pour les 3 taxes, la revalorisation législative des bases s'établit à 1,8%. Pour éviter d'éventuelles surprises sur la dotation nationale de péréquation, nous aurons sans doute à prévoir une hausse modérée de nos taux, permettant aussi de financer nos dépenses de fonctionnement et nos investissements pour lesquels, nous nous interrogeons sur les subventions susceptibles d'être versées par les partenaires départementaux et régionaux.

Le tableau ci-après nous donne les informations communiquées par la Trésorerie concernant l'évolution des bases de nos impôts locaux : celles-ci évoluent positivement, confirmant ainsi le développement que l'on ressent sur les principaux indicateurs de notre situation : population, démographie, urbanisme, effectifs scolaires.

	<u>BASES 2006</u> <b>Prévisionnelles et provisoires</b>	<u>BASES 2005</u>	
		<b>Prévisionnelles</b>	<b>Taxées</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	4 439 000 (+ 4. 24 %)	4 178 000	4 258 499
<b>Foncier bâti</b>	3 500 000 (+ 4. 69 %)	3 337 000	3 343 208
<b>Foncier non bâti</b>	216 100 (- 16. 96 %)	258 100	260 251

Au plan budgétaire nous devons poursuivre nos efforts sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, sachant que nous avons des dépenses incontournables qui augmentent, notamment :

- le contingent incendie, qui va une nouvelle fois croître de près de 5%, comme les années précédentes, soit une contribution prévisionnelle de 73.032 €
- l'augmentation globale et continue des effectifs scolaires, et l'incidence budgétaire en découlant automatiquement,
- les dépenses de personnel augmentent plus que le coût de la vie du fait du glissement vieillesse technicité (GVT), et aussi du recrutement d'un agent à l'école,
- le respect des normes de sécurité amenant des dépenses de contrôle de nos équipements et installations.

Je souhaite que lors de notre prochaine réunion de la Commission des finances, pour la préparation du budget 2006, nous examinions les hypothèses de sous traitance d'un certain nombre de prestations, je pense essentiellement au domaine de l'entretien des espaces verts, en intégrant notre souhait de répondre aux nouvelles exigences de la loi handicap de janvier 2005.

Nos recettes propres de fonctionnement émanent :

- des 15 logements locatifs + le logement d'urgence, tous occupés actuellement;
- de nos ateliers relais sur l'espace Raphalen, tous occupés par 6 entreprises + les bureaux à louer rue Jean Jaurès et rue Jules Ferry ;
- de quelques terrains en réserve foncière, loués à destination agricole;

- du produit de quelques locations (salle polyvalente, halle Raphalen .....)

Au plan des investissements, nous avons à poursuivre nos programmes habituels :

- l'entretien de la voirie et de ses abords ainsi que l'éclairage public : nous devons continuer l'amélioration et l'extension progressive de notre réseau d'éclairage public, en particulier en accompagnement des opérations d'enfouissement de réseaux. Je vous rappelle qu'en 2004, nous avons attribué un marché public, pour une durée de 10 ans, à l'entreprise Citéos pour l'entretien et la fourniture d'électricité sur le réseau d'éclairage public ;
- l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, conjointement avec la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement le cas échéant. Nous devons ainsi, sur le budget annexe de l'eau, prévoir dans le futur, le renouvellement de canalisations, et envisager de poursuivre le changement de la canalisation structurante pour sa partie allant de Kerlavar au château d'eau;
- l'équipement en mobilier et renouvellement du matériel informatique pour les écoles, ainsi que la poursuite de la réhabilitation de l'école maternelle publique, avec la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux,
- le remplacement de véhicules : pour les services techniques, le remplacement d'une tondeuse auto-portée, l'acquisition d'une benne, et l'acquisition d'un véhicule à benne pour le service jardin, pour les services généraux et le secteur social le remplacement de la 106,

Les opérations engagées concernent :

- l'achèvement du hameau de Keriforn, avec le règlement des dernières factures et la vente du dernier terrain, une petite opération de 3 lots en cours d'achèvement dans le secteur de Maner Laou et, nous l'espérons, la concrétisation, parallèlement à l'extension du foyer des Papillons Blancs de Croas Caer, d'une opération de location accession à la propriété avec l'OPAC de QUIMPER Cornouaille, l'aménagement du foyer de jeunes travailleurs et de quelques lots à Canapé, en même temps qu'une opération de sécurité routière,
- diverses acquisitions de propriétés décidées, comme la maison TYMEN ou la propriété SCI Katell rue René Le Berre,
- un nouveau programme d'aménagement urbain pour notamment la création de parkings supplémentaires, couplées à la réhabilitation de trottoirs dans le centre bourg,
- l'achèvement de la rénovation des services techniques municipaux, l'essentiel étant maintenant achevé, il reste quelques aménagements intérieurs à réaliser,
- le financement de la nouvelle salle de réunion, rue René Le Berre, à l'OPAC de QUIMPER Cornouaille.

D'autres opérations sont prévues, la plupart en phase de conception. Leur mise en œuvre dépendra de l'obtention de financements extérieurs, par des subventions :

- l'extension de la salle de restauration scolaire,
- l'extension des locaux de garderie péri-scolaire,
- l'extension du parc de l'espace Raphalen,
- l'extension de la maison de l'enfance, pour la création de places de crèches.

Il convient également de ne pas oublier le projet d'aménagement des Halles Raphalen, qui pourrait être porté par la Communauté de Communes, dont l'incidence financière se situerait par imputation sur l'attribution de compensation, pour le solde hors subventions extérieures. Sur ce plan, je vous précise que la Communauté de Communes envisage également d'exercer la compétence de financement des offices de tourisme ce qui impliquerait une ponction sur l'attribution de compensation, et dans ce cadre l'institution d'une taxe de séjour

communautaire. Nous avons versé l'an dernier 11.600€ à notre office de tourisme qui serait dès lors refondu en une seule association au lieu des 3 existants actuellement sur le Haut Pays Bigouden.

Au plan des études, nous avançons significativement sur la révision du plan d'occupation des sols / plan local d'urbanisme. Même si l'incidence financière est limitée au financement de la prestation du bureau d'études, il s'agit d'un dossier majeur pour l'avenir de notre commune. De même, nous avancerons en fonction des travaux menés par la commission Lanvern pour les investissements à réaliser sur et autour de la chapelle.

Au titre du budget annexe de l'eau, nous aurons à financer une part des investissements lourds réalisés pour certains, prévus pour d'autres, par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden Sud à l'usine de traitement de Bringall sur la filière de potabilisation. Nous attendons de connaître la part subventionnée pour fixer notre participation aux travaux.

2006 est aussi la 1<sup>ère</sup> année du nouveau contrat d'affermage conclu pour 15 années avec la SAUR pour la distribution de l'eau potable.

Sur ce budget eau, notre marge de manœuvre est limitée:

- les recettes 2005 se sont élevées à 230.500 €
- le remboursement de la dette, antérieure puisque nous n'avons pas contracté d'emprunt depuis la prise en compte de ce service au 1<sup>er</sup> janvier 2001, s'élevait à 75.151,04 € en 2005. Pour 2006, il est prévu 58.418,62 €. Notre capacité d'autofinancement peut donc être évaluée à 172.000 € y compris la part que nous serions susceptibles de verser au Haut Pays Bigouden Sud pour les travaux sur la filière de production.

Pour l'assainissement, désormais de compétence Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, après l'installation d'une filière de traitement des graisses et de dépotage des matières de vidange à la station d'épuration de Kériforn, la tranche optionnelle d'extension du réseau vers Kéraden, Saint Julien et Ty Coat, pour un coût de l'ordre de 455.000 €, est en cours de réalisation.

Au titre du financement des travaux, nous aurons à solliciter un emprunt pour nos opérations d'investissement. Sur les 3 dernières années, je vous rappelle que nous avons contracté en 2003 un emprunt de 300.000€ sur 15 ans, en 2004 un emprunt de 500.000€ toujours sur 15 ans, avec un effort de remboursement accru les premières années, et en 2005 un nouvel emprunt de 500.000€ toujours sur 15 années.

Enfin, au niveau de l'action sociale, nous observons une augmentation continue de la fréquentation des différents services proposés tant au profit de nos anciens que de la jeunesse et des familles. Ainsi la situation financière du CCAS est satisfaisante avec un résultat cumulé en 2005 de 335.917,87 € d'excédent qui a permis à la fois de consolider un emploi jeune et de mener des actions fortes, y compris les secours aux personnes en difficulté.

## Conseil Municipal du 14 février 2006

# Commission de l'aménagement et de l'urbanisme Orientations budgétaires pour 2006

Rapporteur : **Thierry LE GALL**

---

Votre commission de l'aménagement et de l'urbanisme s'est réunie le 23 janvier 2006 afin de faire le point sur les travaux communaux.

Au titre des orientations budgétaires de l'année 2006, elle vous propose de retenir les prestations suivantes :

### **I - La voirie et les abords**

1°) Dans le cadre des programmes annuels de travaux de voirie :

- le bitumage de voies communales avec le concours de l'entreprise LE PAPE dans le cadre du marché à bons de commandes dont la conclusion vous sera proposée dans un rapport suivant ;
- une opération d'enrobés sur trottoirs -travaux neufs et réfection- dans le cadre du marché à bons de commandes à passer avec l'entreprise LE ROUX. Ce programme comportera une tranche de rénovation des trottoirs au centre bourg ; l'objectif étant de faciliter la circulation des piétons à proximité des commerces, ainsi que d'accroître l'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite ;
- des travaux d'adduction d'eau potable qui seront confiés à l'entreprise ETPA dans le cadre du marché à bons de commandes passé avec cette entreprise. Nous devons engager des travaux visant à la suppression progressive des conduites en fonte ;
- des travaux d'assainissement des eaux pluviales exécutés selon les bons de commandes adressés à l'entreprise CISE TP Ouest, titulaire de ce marché dont la conclusion vous sera proposée dans un rapport suivant. Par ailleurs, nous organiserons un appel d'offres ouvert ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisation des eaux pluviales sur les bassins versants de Kergonda et de Stang ar Rozen ;
- des travaux de signalisation horizontale (peinture routière) et verticale (panneaux) avec pour objectif d'accroître la sécurité routière. Dans la même perspective, nous procéderons à la sécurisation de carrefours par l'implantation de plateaux surélevés à l'image de ce qui a été fait route de Tréogat. De plus, nous poursuivrons les efforts engagés en vue de la refonte progressive de la signalisation en zone rurale (panneaux avec le blason de la Commune...) ;

- les petits travaux annuels d'entretien qui seront confiés en tant que de besoin aux prestataires locaux selon leurs disponibilités.

Je vous rappelle par ailleurs que la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden intervient sur notre voirie communale en prenant en charge les travaux sur les voies qualifiées d'intérêt communautaire, soit environ 37 % du réseau routier communal. Par ailleurs, une enveloppe nous est attribuée chaque année par le Conseil communautaire pour effectuer divers travaux d'entretien.

2°) Le réseau d'éclairage public pour l'entretien duquel nous avons conclu un marché avec l'entreprise CITEOS l'an dernier. Quelques travaux d'extension ou de modernisation de notre réseau seront également réalisés.

3°) Le programme d'aménagement urbain que nous avons défini lors de notre réunion du 28 septembre 2004 et qui concerne, je vous le rappelle, l'aménagement de parkings dans le centre bourg et les travaux d'aménagement des axes piétons au bourg et dans les quartiers à mettre en œuvre dès que la Région aura prochainement délibéré pour le financement et pour lequel nous sollicitons des aides au titre du FISAC.

4°) Les aménagements de sécurité route de Pont-l'Abbé à l'intersection des routes de moitié-route et de Lescoulouarn pour lesquels nous envisageons les acquisitions foncières, en lien avec le Conseil Général : cette opération sera co-financée à 55/45 avec le département. Des actions de sécurité également à Canapé.

5°) La poursuite de nos travaux d'effacement de réseaux.

## **II - Les bâtiments communaux**

Dans ce cadre, nous prévoyons cette année :

1°) Une nouvelle tranche de travaux à l'école maternelle qui concernera la réhabilitation de deux salles de classe côté nord-ouest du bâtiment, ainsi que le changement de la chaudière.

2°) Quelques travaux sur nos équipements communaux, notamment sportifs.

3°) Eventuellement la poursuite de petits travaux de réaménagement de bureaux à l'étage de la Mairie dans l'attente du projet de refonte de la façade et du réaménagement de la salle du Conseil et de l'accueil.

4°) Il sera sans doute aussi nécessaire de prévoir le ravalement d'immeubles communaux afin de leur donner un aspect plus attractif, je pense à l'ensemble restaurant municipal-salle polyvalente, à l'immeuble associatif de la place Amiral Ronarc'h, et à la salle de tennis de table.

5°) La réalisation des études préliminaires dans la perspective de l'extension de la Maison de l'enfance avec la création de quelques places de crèche.

### **III - Autres**

Cette année se poursuivra le travail d'élaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME dont nous avons décidé le principe lors de notre réunion du 24 juin 2003. Nous avançons à un bon rythme sur ce dossier, important pour la Commune. Je vous rappelle qu'en 2005 nous avons instruit et délivré 74 permis de construire pour des maisons neuves, montrant ainsi la vitalité et l'attractivité de notre Commune.

En ce qui concerne le service d'eau potable, nous avons décidé de retenir la Société SAUR France pour exploiter ce service dans le cadre d'un contrat d'affermage conclu pour une durée de 15 ans à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Dans ce cadre, il est prévu le changement de tous les branchements en plomb subsistant sur le réseau.

L'assainissement collectif et non collectif est désormais de la compétence de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. En matière d'assainissement non collectif, nous aurons à lancer dès cette année les 1<sup>ères</sup> opérations de réhabilitation des installations non conformes ; tandis qu'en collectif, nous procédons actuellement à l'extension du réseau sur le sud de la Commune.

## Conseil Municipal du 14 février 2006

### Programme 2006 de travaux

Rapporteur : **Chantal LE LAY**

---

Votre commission de l'aménagement et de l'urbanisme s'est réunie le lundi 23 janvier 2006 afin d'examiner le programme annuel de travaux. Elle vous propose de retenir les projets suivants dans le cadre d'une première tranche qui pourrait être mise en œuvre dès à présent :

1°) le programme annuel de bitumage sur voies communales dans le cadre du marché à bons de commande passé avec l'entreprise LE PAPE de Plomelin. Une surface de 12 500 m<sup>2</sup> environ pourrait être traitée pour un montant d'environ 20 000 €HT. Les voies suivantes ont été retenues : routes de Kersaux, de Kerloyet, de Kergambaë Creis, de Creac'h Ru, de Creisker, de Penker Vian, de Kergoulas, rue Albert Camus, impasse Henri Lautrédou et allée de Ty Bout.

2°) le programme d'arasement d'accotements et de curage de fossés sur les chemins à bitumer dans le cadre du marché confié à l'entreprise LE ROUX de Landudec, soit environ 7 500 mètres linéaires pour un montant d'environ 9 500 €HT.

3°) divers travaux de lamier et d'élagage pour la facilité de circulation sur les chemins à Bodérès, Kergambaë Creis, Créac'h Ru, Penker Vian et Kerbilaët. Le marché correspondant a été conclu l'an dernier avec ADEL Service de Plonéour-Lanvern. Nous confierons également à cette entreprise les travaux annuels de débroussaillage de talus et accotements pour un montant d'environ 15 000 €HT.

4°) des travaux de grosses réparation avec empierrement et bitumage impasse de la Fontaine et route de Saint Julien pour environ 10 à 11 000 €HT.

5°) un programme d'enrobés de voies et de réfection de trottoirs en centre ville notamment pour faciliter la circulation piétonne et des personnes handicapées ou à mobilité réduite pour un montant d'environ 20 000 €HT.

6°) les travaux d'adduction d'eau potable dans le cadre du marché à bons de commande passé avec l'entreprise ETPA de Pleuven. Nous pourrions prévoir la poursuite de la suppression des conduites en fonte et l'amélioration globale du réseau : allée des Cormorans, allée des Courlis, allée des Goélans, allée des Mouettes, ainsi qu'une partie de la rue Carn Guillermic ; l'estimation du coût de ces travaux n'a pas été réalisée.

7°) les travaux d'assainissement des eaux pluviales. Seront notamment concernés les travaux sur les bassins versants de Kergonda de Stang ar Rozen, un appel d'offres spécifique sera lancé pour ces travaux. Par ailleurs, dans le cadre du marché à bons de commande passé avec l'entreprise CISE TP Ouest, nous effectuerons les différents travaux ponctuels nécessaires.

8°) quelques travaux sur le réseau d'éclairage public (modernisation) et de remplacement ou rééquipement d'armoires électriques dans le cadre du marché conclu avec CITEOS.

9°) un programme d'effacement des réseaux dans le cadre de la convention qui nous lie à EDF à Kéraden, rue des Ecureuils, rue de la Forge, à Quélordan (entrée du chemin) et chemin de Lanvern pour un montant d'environ 75 à 80 000 €HT. Ces travaux seront effectués autant que nécessaire conjointement avec l'effacement du réseau téléphonique et la réfection de l'éclairage public.

10°) le Conseil général a étudié un projet destiné à sécuriser le carrefour situé route de Pont-l'Abbé entre le CD n°2 et les voies communales menant à ½ Route d'une part et Lescoulouarn d'autre part. Ce projet était déjà à l'ordre du jour de nos travaux prévus en 2004 et 2005, mais il a du être retardé. Il suppose l'acquisition d'une partie des parcelles situées de part et d'autre du chemin départemental, soit 114 m<sup>2</sup> extraits de la parcelle cadastrée YW 84 et 64 m<sup>2</sup> issus de la parcelle YW 85. Ces terrains sont classés en zone NAc au plan d'occupation des sols. En outre, nous devons également contribuer financièrement à la réalisation de cet aménagement.

Je vous rappelle également que dans le cadre du programme d'aménagement urbain, nous avons décidé lors de notre réunion du 28 septembre 2004 d'engager des travaux :

- d'aménagement d'espaces piétonniers et de parkings dans le centre bourg autour de la Mairie d'une part ainsi qu'en extension du parking Yann ar Goff,
- de refonte progressive de l'ensemble des trottoirs du centre bourg avec pour objectif d'améliorer la circulation piétonne et de faciliter l'accessibilité aux commerces des personnes à mobilité réduite,
- d'aménager, à Kéraden, des espaces sécurisés de circulation piétonne en accompagnement des travaux d'effacement des réseaux.

L'ensemble de ce programme étant estimé à 500 000 €HT environ.

Il conviendra enfin d'engager des travaux de sécurisation routière dans le secteur de Canapé ; en particulier pour les accès à la future zone du Magasin vert d'un côté et au secteur du foyer de jeunes travailleurs de l'autre côté de la voie entrant à Pont-l'Abbé.

Je vous serais obligée de bien vouloir en délibérer et, le cas échéant, autoriser le Maire à émettre les bons de commande et ordres de service correspondants permettant ainsi la mise en œuvre des travaux ci-dessus. Je vous propose également de solliciter l'aide financière du Conseil général du Finistère à double titre :

- d'une part, pour contribuer au financement des travaux de renforcement des canalisations d'eau potable,
- d'autre part, dans le cadre du programme FAUD, au titre du programme d'effacement des réseaux.

## Conseil Municipal du 14 février 2006

### **Commission des affaires scolaires et sociales Orientations budgétaires 2006**

Rapporteur : ***Hélène LE BERRE***

---

Notre Commission municipale des affaires scolaires et sociales s'est réunie le mardi 31 janvier dernier afin d'examiner les orientations budgétaires suivantes qu'elle vous propose pour l'exercice 2006.

#### Affaires scolaires

Dans le domaine scolaire, tout d'abord, nous engagerons au printemps une nouvelle tranche avec les travaux d'aménagement de 2 salles de classe de l'école maternelle ainsi que l'installation d'une nouvelle chaudière. La première tranche, comprenant la construction d'une classe, d'une salle de repos et de sanitaires est terminée depuis début janvier. A l'école élémentaire, une seconde tranche de travaux dans le vide sanitaire est indispensable et sera effectuée pour un meilleur fonctionnement des toilettes.

Comme toutes les années depuis près de 10 ans, nous poursuivons le programme d'équipement en mobilier et en matériel de nos écoles : une classe de chaque école recevra une dotation en mobilier neuf et adapté, après concertation avec les enseignants comme habituellement. De plus, des matériels informatiques seront affectés à nos écoles en remplacement d'équipements anciens.

La cour de l'école élémentaire pourrait être bitumée et aménagée pour les jeux de cour selon un programme arrêté en collaboration avec les enseignants et les élèves. Après la mise en place de rideaux occultants dans la B.C.D en 2005, nous changerons les rideaux de 4 classes à l'étage de l'école élémentaire, des 2 nouvelles classes de la maternelle, de la salle d'évolution et bien sûr les rideaux des autres classes de la maternelle après travaux. Des jeux éducatifs seront achetés pour les enfants de l'école maternelle.

Nous continuerons également à accompagner les équipes pédagogiques dans leurs projets par l'attribution d'aides au fonctionnement. Nous financerons intégralement l'apprentissage de la natation obligatoire pour toutes les classes et la découverte de la voile scolaire dans le cadre d'un partenariat avec le centre nautique de Sainte Marine.

Comme les 2 années passées, je vous proposerai de financer 3 spectacles au centre culturel le Triskell dans le cadre des Jeunesses Musicales de France.

Dans ce domaine, il me faut également évoquer la situation de l'école maternelle, où une 5<sup>ème</sup> classe avait été ouverte il y a 2 ans.

Dans les prévisions de la prochaine rentrée scolaire, l'Inspection Académique avait prévu la fermeture de ce 5<sup>ème</sup> poste.

Lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale jeudi dernier, l'Inspecteur d'Académie a dit avoir été sensible aux prévisions de la Municipalité et proposé de maintenir

un 1/2 poste à la prochaine rentrée, la situation étant susceptible d'être revue en fonction des inscriptions effectives.

### Affaires sociales

Dans le domaine social, l'action qu'il vous est proposé de mener vise à continuer d'accompagner le développement des services gérés par le CCAS. Le bilan de l'exercice 2005 a été présenté en Commission municipale lors de notre réunion du 31 janvier. Les chiffres de fréquentation de tous les services sont en forte hausse et démontrent leur vitalité.

En 2005, nous avons mis en place la Prestation de service unique et l'adhésion à CAFPRO qui permet un lien sécurisé avec la CAF. Afin d'optimiser le fonctionnement de ces services, nous avons été amenés à installer l'ADSL à la maison de l'enfance en ce début d'année.

Le Relais assistantes maternelles de Plonéour-Lanvern/Pouldreuzic dirigé par Gwénola BARRITAUD Educatrice de jeunes enfants fonctionne en collaboration avec Brigitte HENAFF animatrice sur la commune de Pouldreuzic. Le RAM a développé les actions d'information auprès des familles et des assistantes maternelles du secteur, a poursuivi les activités d'éveil et travaille actuellement sur un projet découverte du livre par le tout petit en lien avec la halte garderie et les bibliothèques des deux communes partenaires.

Nous avons conforté les moyens de transport au CLSH dirigé par Fabienne GERBET assistée de Glen Hascoet avec l'achat d'un nouveau minibus Mercedes ; nous avons également conforté notre politique de formation du personnel (animation aux activités scientifiques, AFPS, un stage de base BAFA et un perfectionnement). Nous aurons à équiper le CLSH de deux nouveaux ordinateurs, revoir l'aménagement du bureau de direction et poursuivre les achats en mobilier et jeux.

Nous aurons aussi à cœur de soutenir les projets des jeunes et de notre Conseil municipal d'enfants installé depuis le mois d'octobre dernier animé par Glen HASCOET et l'équipe d'élus encadrants. Une réflexion est en cours sur le public pré-ados avec l'association DIHUN chargée par la CCHPB de l'animation auprès du public pré-ados et ados.

Le restaurant municipal a servi près de 62 000 repas entre septembre 2004 et août 2005 aux élèves des écoles et des enfants fréquentant le centre de loisirs, soit une hausse conséquente par rapport à l'an dernier. Nous devons engager des travaux d'agrandissement de l'espace restauration. Nous continuerons le programme de formations des personnels en lien avec le CODES 29, poursuivrons les actions d'informations et de promotion (semaine du goût,...) et mènerons une réflexion avec le personnel sur le bruit ou l'animation sur le temps du repas.

Concernant l'enfance et la jeunesse nous aurons également à poursuivre pour l'année 2006 :

- La mise au point du dossier de création de places de crèche et l'amélioration des locaux de la maison de l'enfance (cloisonnement des salles d'activités, ...) ;
- le soutien aux garderies périscolaires non seulement dans l'amélioration des locaux dont nous sommes propriétaires mais aussi dans leurs efforts à développer les activités permettant à l'enfant de s'épanouir et d'accéder aux nouvelles technologies (achat de jeux divers,...).

Concernant les personnes âgées et handicapées, le service d'aides à domicile et le portage de repas fonctionnent très bien. Nous nous sommes adaptés à la demande de plus en plus forte et nos services sont reconnus comme performants. Nous nous attacherons cette année

à développer des actions d'animations auprès des personnes âgées et handicapées en lien avec le Réseau gérontologique, les communes partenaires du réseau, la maison de retraite Pierre Goenvic et les associations proches de ce public. Nous pourrions envisager la mise en place d'un projet sur la mobilité qui permettrait de rompre l'isolement et maintenir la vie sociale. Dans cette perspective, nous aurions à équiper deux minibus de marche pieds électriques et à embaucher une personne titulaire d'un BAFA pour un certain nombre d'heures. Il s'agit de permettre ainsi le transport des personnes isolées ou sans moyens de locomotion vers le club du troisième âge par exemple ou vers les animations et activités qui seront proposées.

Nous continuerons à travailler étroitement avec le réseau gérontologique et à promouvoir la qualité de son action comme référence d'une coordination bien menée sur le terrain, dans le respect du choix de vie de la personne aidée.

Nous poursuivrons nos autres actions fortes de solidarité menées régulièrement comme l'attribution d'aides financières et surtout alimentaires, l'accompagnement personnalisé aux situations difficiles avec une information et une orientation vers les services compétents, la participation aux grandes campagnes nationales de solidarité.

Les actions de formations de nos personnels seront favorisées ainsi que l'amélioration de leur cadre de vie professionnel. Dans l'espace CCAS, un nouveau poste informatique et un fonds de livres spécialisés et de documentation seront acquises afin d'approfondir les connaissances professionnelles.

Par cette politique d'actions sociales fortes, il s'agit de rester toujours proche des préoccupations de nos concitoyens et d'offrir des services et une écoute indispensables à leur épanouissement.

## Conseil Municipal du 14 février 2006

# Commission de la vie associative et culturelle Orientations budgétaires pour 2006

Rapporteur : *Christine COUROT*

---

Votre commission de la vie associative et culturelle s'est réunie le mardi 31 janvier 2006. Au titre des orientations budgétaires de l'année 2006, elle vous propose :

### **Fonctionnement**

Maintien de l'enveloppe globale des subventions à la vie associative (pour mémoire 50 500 € en 2005). En particulier, je tiens à noter notre soutien affirmé à l'ensemble des associations communales dont chacun sait l'importance en terme d'animation de la Commune, mais aussi en terme de moyens de rencontre et d'épanouissement pour les plonéouristes. Je souligne également les bons résultats sportifs obtenus par différents clubs locaux, en particulier le club de rink hockey, le twirling ...

Je voudrais aussi rappeler l'effort important que nous consentons par la mise à disposition d'équipements adaptés, de matériels pour les activités et de mise à disposition de véhicules. Ce dernier point représente une activité de plus en plus importante car nos minibus sont désormais utilisés quasiment tous les week-ends.

### **Investissement**

Dans ce domaine, il faut d'ores et déjà noter la mise en service depuis quelques semaines de la salle Louis Cariou rue René Le Berre. Cet équipement vient s'ajouter à ceux, déjà nombreux, mis par la Commune à la disposition des associations locales.

Par ailleurs, cette année nos efforts porteront sur la poursuite des études sur les équipements qui nous sont nécessaires compte tenu du grand nombre d'activités sportives et culturelles sur la Commune. En particulier, nous devons déterminer le type de salles, les activités qui pourront y être pratiquées, l'emplacement de chaque équipement ...

La Commission a examiné différentes hypothèses lors de sa réunion du 31 janvier. Il pourrait être opportun d'installer ce nouvel équipement sur l'Espace Raphalen. En effet, ceci conduirait à une économie de moyens et une utilisation plus harmonieuse de l'ensemble des équipements du site. Cependant, compte tenu des enjeux financiers et d'une meilleure éligibilité de ces projets par les financeurs extérieurs lorsqu'ils sont portés par un établissement public de coopération intercommunale, nous pourrions solliciter la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden afin qu'elle assure la maîtrise d'ouvrage du projet, sachant toutefois que nous devons intervenir pour une part dans le financement global.

Sur les autres installations :

- nous étudions actuellement les différentes hypothèses pour répondre aux besoins toujours croissants d'équipements sur la Commune, y compris pour alléger le planning d'utilisation des salles omnisports au bénéfice d'autres associations locales,
- à propos des salles omnisports, nous avons engagé une réflexion sur la qualité du sol qui ne permet pas une pratique idéale du rink hockey,
- nous devons également nous préoccuper de la toiture de l'ancien « 1000 clubs » qui nécessite quelques travaux,
- de même, nous poursuivrons nos efforts en matière de gros entretien et de modernisation de notre patrimoine communal, l'ancienne trésorerie par exemple où nous devons réaliser des travaux de changement des huisseries, de mise aux normes électriques ; puis, éventuellement de peinture et de revêtements des murs et sols,
- au stade municipal, divers travaux sont à l'étude au niveau des vestiaires, du club house et des tribunes,
- pour l'extension du parc paysager de l'Espace Raphalen vers la vallée de Kerbréac'h, nous devons finaliser le programme d'aménagement puis rechercher les financements extérieurs auxquels ce projet est éligible, avant de lancer les travaux,
- enfin, en lien avec le Comité de pilotage ad hoc, nous poursuivrons la réflexion sur la perspective d'installer une toiture sur la chapelle de Lanvern.

## **Animations**

Cette année, différentes manifestations seront organisées à PLONEOUR-LANVERN :

- le forum « Eco-logis » au mois d'avril,
- le 1<sup>er</sup> salon départemental du cheval au mois de mai,
- le 1<sup>er</sup> festival de la maquette et du modèle réduit en juin,
- le festival de l'élevage à la fin du mois d'août et un rassemblement de véhicules anciens.

Tout ceci montre bien le dynamisme de notre Commune et la diversité des animations qui y sont organisées.